



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Distr :
 LIMITEE
 E/CN.14/TRANS/157
 25 août 1980
 FRANCAIS
 Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
 Réunion du Conseil consultatif de l'Autorité
 de la route transafricaine Mombasa-Lagos
 Bangui (République centrafricaine), 25 juillet 1980

RAPPORT DU CONSEIL CONSULTATIF DE L'AUTORITE
 DE LA ROUTE TRANSAFRICAINE MOMBASA-LAGOS

T A B L E D E S M A T I E R E S

	<u>Paragraphes</u>
Introduction	1-3
Participation	4-5
Ouverture de la réunion	6-13
Election du Bureau	14
Adoption de l'ordre du jour	15
Examen du programme de travail et du budget de l'Autorité de la route transafricaine	16
Contributions au budget de l'Autorité de la route trans- africaine	17-18
Date et lieu de la prochaine réunion	19
Annexe - Liste des participants	

Introduction

1. La première réunion du Conseil consultatif de l'Autorité de la route transafricaine s'est tenue à Bangui (République centrafricaine) le 25 juillet 1980.
2. Sur l'invitation du Gouvernement centrafricain, les représentants ont participé le 24 juillet 1980 à un mini-rallye dont la destination était Bossembélé, ce qui leur a permis de se familiariser avec ce tronçon de la route transafricaine en République centrafricaine.
3. La première réunion du Conseil consultatif avait été précédée d'une réunion des experts qui avaient examiné les progrès accomplis dans l'amélioration de l'axe routier transafricain, la mise en application des recommandations visant à faciliter la circulation des personnes et des biens d'un Etat à l'autre, le programme de travail proposé pour l'Autorité ainsi que le rapport sur le Code africain de la circulation routière et le rapport sur l'Association routière africaine.

Participation

4. Ont participé à la réunion :
 - a) des représentants des pays membres et des membres associés;
 - b) des représentants de pays industrialisés;
 - c) des représentants d'organisations internationales.
5. On trouvera en annexe au présent rapport la liste complète des participants.

Ouverture de la réunion

6. La réunion a été ouverte par M. Yanou, Directeur de cabinet au Ministère des transports et du tourisme qui a déclaré que la réunion était un prélude à la réunion du Conseil d'administration qui aurait pour tâche de créer l'Autorité de la route transafricaine.
7. Cette route qui traversait le continent d'Est en Ouest était une oeuvre d'intérêt commun qui devait unir les efforts des six pays traversés par la route et des sept autres qui y étaient reliés par des routes de raccordement. Il était donc logique que la solidarité manifestée par les Etats membres ait besoin d'un organisme permanent qui coordonne les efforts des Etats membres.
8. Le Directeur de cabinet a fait remarquer aux membres du Conseil consultatif que les résolutions qu'ils proposeraient au Conseil d'administration devaient dépasser les intérêts particuliers pour ne considérer que le bien général et l'avenir de la sous-région. Il priait donc instamment les participants de dépasser les frontières, les particularismes nationaux, les habitudes, les langues officielles et les systèmes monétaires pour créer une communauté de pensée et d'action qui, dans quelques années aboutirait à la liberté des échanges de personnes, de biens et d'idées qui serait l'un des secteurs de l'unité africaine.

9. Dans sa réponse, M. Tchouta Moussa, Ingénieur général et Chef de la Division des transports, des communications et du tourisme de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique a remercié au nom de la CEA et des participants le Gouvernement de la République centrafricaine d'avoir organisé la première réunion du Conseil consultatif de l'Autorité de la route transafricaine et d'avoir mis les services nécessaires à sa disposition. Il a aussi remercié chaleureusement les pays industrialisés qui n'ont jamais cessé de prêter leur assistance au projet depuis son lancement en 1974.

10. Le Chef a rappelé que le Conseil avait pour tâche d'examiner le programme de travail de l'Autorité de la route transafricaine et sa structure administrative et d'une façon générale de faciliter le travail du Conseil d'administration.

11. M. Tchouta Moussa a ajouté que le succès de la réunion des experts et l'appui constant que la communauté internationale apportait au programme de la route transafricaine lui permettaient d'affirmer avec confiance, à ce stade crucial, que le programme d'action qui leur était soumis était tout à fait réaliste et le budget raisonnable.

12. Toutefois, l'Autorité avait besoin de leur soutien constant sous forme de services d'experts et d'une assistance financière si l'on voulait lui assurer un bon départ et lui permettre de s'acquitter de ses lourdes fonctions. Le Chef espérait que le Conseil consultatif accorderait l'attention voulue au Code africain de la circulation routière élaboré dans ses grandes lignes par la CEA, conçu pour réduire le nombre et la gravité des accidents de la route avant que le volume de la circulation sur la route transafricaine ne les rende critiques.

13. Le programme de la route transafricaine avait atteint un stade crucial et le moment était propice pour la communauté internationale de démontrer en termes concrets sa volonté de soutien.

Election du Bureau

14. Les représentants suivants ont été élus membres du Bureau :

- M. Simon Yanou (République centrafricaine), président
- M. C.D. Fortunato (Etats-Unis d'Amérique), vice-président
- M. Tahar Majoul (BADEA), rapporteur

Adoption de l'ordre du jour

15. L'ordre du jour ci-après a été adopté :

1. Ouverture de la réunion
2. Election des membres du Bureau
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
4. Examen du programme de travail et du budget de l'Autorité de la route transafricaine Mombasa-Lagos
5. Questions diverses
6. Date et lieu de la prochaine réunion
7. Adoption du rapport

Examen du programme de travail et du budget de l'Autorité de la route transafricaine

16. Le Conseil consultatif de l'Autorité de la route transafricaine, ayant examiné le programme de travail de l'Autorité de la route transafricaine, son organigramme et son budget initial, et pris connaissance des modifications mineures apportées par les experts lors de leur réunion qui avait précédé celle du Conseil consultatif, a adopté le programme de travail, la structure organisationnelle et les estimations budgétaires, avec les modifications faites par les experts, et ont ajouté les précisions suivantes :

a) Etant donné que le rôle du contrôleur suscitait quelque ambiguïté, dans sa définition actuelle il fallait spécifier que le contrôleur était responsable devant le Directeur général;

b) Les traitements du Directeur général et de son personnel devraient être maintenus tels qu'ils figuraient dans le projet de budget, étant entendu que, si l'Autorité estimait qu'une révision se justifiait, le Conseil d'administration étudierait la question et la réglerait comme il conviendrait.

Contributions au budget de l'Autorité de la route transafricaine

17. Au titre du point 4 de l'ordre du jour, le Conseil consultatif a examiné dans le détail la question de la répartition équitable des contributions des Etats membres et des membres associés au budget de l'Autorité.

18. A la suite de plusieurs propositions, un consensus s'est finalement dégagé sur ce qui suit :

a) Le Conseil consultatif a recommandé la détermination par le Conseil d'administration d'une répartition équitable des contributions des Etats membres en tenant compte de la contribution en nature du Gouvernement hôte;

b) Le Conseil consultatif a recommandé en outre au Conseil d'administration de déterminer aussi un pourcentage équitable de la contribution que les Etats membres auraient à verser;

c) Etant donné que les pays membres étaient au nombre de sept et les membres associés étaient six et compte tenu du fait que la contribution en nature du Gouvernement hôte s'élèverait approximativement à 80 000 dollars des Etats-Unis pour les quatre premières années, la répartition des contributions des Etats membres pourrait être, à titre indicatif, la suivante, pour répondre aux besoins budgétaires de l'Autorité pendant les quatre premières années :

i)	chaque Etat membre :	100 000 dollars des Etats-Unis par an
ii)	Gouvernement hôte :	20 000 dollars des Etats-Unis par an
iii)	chaque membre associé :	20 000 dollars des Etats-Unis par an

Date et lieu de la prochaine réunion

19. Le Conseil consultatif a décidé de tenir sa prochaine réunion en 1981 au siège de l'Autorité à Bangui si aucune invitation n'était reçue du gouvernement d'un autre Etat membre.

LISTE PROVISOIRE DES PARTICIPANTS/
PROVISIONAL LIST OF PARTICIPANTS

Etats membres/member States

République centrafricaine/
Central African Republic

M. S. Yanou, Directeur de Cabinet, Ministère
des transports et du tourisme

M. Ouefio Gaston, Directeur général, Transports

M. Mokiande Djetel, Directeur général,
Travaux publics

M. Zimbt Jean-Pierre, Assistant au Ministère
des affaires étrangères

M. Myndelet Evariste, Secrétaire général,
Intérieur

M. Bakamba, Coordonnateur, LBTP

Kenya

Mr. N.N. Njundo, Assistant Minister

Mr. Shimeles Asfaw, Chief Planning Engineer

Mr. Kiguru, Chief Executive Engineer

Zaire/Zaire

M. Mweze Dunia, Directeur à la cellule de
recherche routière

M. Mudimbi-Katanga, Directeur des travaux neufs

Cameroun/Cameroon

Mr. Musonge Peter, Director of the Public
Works, Research and Investigations Centre

M. Sindeu, Directeur adjoint des Transports

M. Happi Daklew, Directeur des Routes

Nigeria

Mr. Adebowale Olaoye, Principal Planning Officer

Mr. Stephen Omoniyi Okin, Assistant Director

Membres associés/Associate members

Rwanda

M. Kayihura

Pays industrialisés/Industrialized countries

France

M. Maignan J. Claude, Conseiller, Mission
française

M. Jaiquet, Chef de Mission coopération a.i.

Etats-Unis d'Amérique/
United States of America

Mr. C.D. Fortunato, Engineer

République fédérale d'Allemagne/
Federal Republic of Germany

Mr. Haucke, Chargé d'Affaires

Organisations/Organizations

BADEA

Mr. Majoul Tahar, Chief Engineer

Banque mondiale/World Bank

Mr. Edgardo Staffini, Senior Engineer

CEE/EEC

M. Mengaroni Armando, Conseiller, Génie civil

Mr. L. Sciavo-Campo, Delegate in RCA

FRI/IRF

Mr. König Dieter, Deputy Director

Mr. Clarke Francis, Partner

Mr. Jeffrey Alan Turnbull

Mr. Mehring Kurt

Mr. Castelli, Engineer

PAM/WFP

Mr. Z. Kanaan, Adviser

Mr. Vamberger Paul, Administrateur

PNUD/UNEP

Mr. Schrenrs, Junior Professional Officer

UDEAC

Mr. P.F. Bakry, Expert

MULPCC

Mr. Kithe Jacquey, Consultant

OUA/OAU

Mr. M.A. Rasheed, Director

OCAM

M. Mevi Pierre, Chef, Service Transports
de l'OCAM